

CHARLY

Où sera implantée la future aire de loisirs ?

Polémique. La recherche du terrain « idéal » a entraîné les élus du côté du chemin de Montellier. Mais aujourd'hui, les riverains de ce quartier s'indignent.

Ce projet né de l'expression des jeunes de la commune et soutenu par l'équipe municipale, a du mal, aujourd'hui, à trouver sa place.

Déjà deux lieux d'implantation ont été étudiés, et le troisième et dernier terrain désigné soulève une vague d'inquiétudes chez certains Charlirois. La recherche du terrain « idéal » a entraîné les élus du côté du chemin de Montellier. Mais aujourd'hui, les riverains de ce quartier s'indignent.

En effet, ce lieu très prisé par les promeneurs est constitué majoritairement de vergers et le collectif d'habitants manifeste aujourd'hui son mécontentement.

« Outre une dégradation du paysage, par l'implantation de structures métalliques, qui seront sans doute taguées, la fréquentation du parc entraînera aussi une nuisance sonore importante », explique Béatrice Granger, riveraine du terrain choisi. De plus, le manque de communication autour de ce projet semble déclencher, à chaque étude de ter-

rain, une hostilité des habitants. « Pourquoi ce terrain ne serait pas discuté en intercommunalité ? L'aire de Millery a été fermée, car elle ne respectait pas les normes de sécurité. Une rénovation pourrait être étudiée entre les deux communes ? On veut une vraie discussion avec les élus ! »

Si la réunion publique organisée en début d'année, n'a mobilisé qu'une trentaine de personnes, Joseph Martin, adjoint au maire et chargé de la Jeunesse, le déplore. « Le souhait de la Ville est d'abord d'implanter cette aire de loisirs en accord avec tous. Le terrain du chemin de Montellier nous semble approprié, car nous pourrions mettre en place un accès sécurisé.

De plus, le projet évolue, car aujourd'hui il n'est plus seulement question d'un skate park, mais d'une aire de loisirs, composée, entre autres, d'un parcours de santé et de bosses pour vélos. »

Le projet est toujours à l'étude, précise Joseph Martin, et des matériaux adaptés peuvent être choi-



■ Le secteur du chemin de Montellier est très prisé des promeneurs.

Photo Virginie Avalet

sis, afin de ne pas dénaturer les alentours.

Si l'incompréhension règne entre riverains et élus, les parents des jeunes qui fréquentent le parc « des petits, en attendant » ne s'inquiètent pas pour autant : « On parle d'un parc qui va être utilisé combien de jours par an ? Entre les jours d'école et les jours de mauvais temps, les jeunes ne l'utiliseront que peu de temps en fin de compte ? Au quotidien, il y aura peut-être plus de joggeurs au parcours de santé que des jeunes au skate parc ? »

Trottinettes en main, Mathieu et ses copains semblent avoir d'autres préoccupations :



■ Pour l'instant en trottinette...

Photo Virginie Avalet

« C'est pour quand le skate parc ? Les trottinettes seront acceptées ? » ■

De notre correspondante Virginie Avalet

Repères



2008

L'idée est discutée en assemblée des jeunes et le projet est identifié par l'équipe municipale. Douze jeunes de l'assemblée sont chargés d'étudier le projet au sein d'une commission. Deux élus « seniors » accompagneront les jeunes du conseil municipal junior : Serge Ollagnier et Joseph Martin.

2009

Un premier terrain proche du stade municipal est étudié, puis rejeté.

2010

Un deuxième lieu, situé dans le parc Fourrel est, lui aussi, rejeté.

Mai 2011

L'achat du terrain est autorisé par le conseil municipal.

Septembre 2011

Le collectif d'habitants émerge et une quarantaine de riverains adhèrent.